



# PORTRAITS DE TERRITOIRES

CARACTÉRISTIQUES, ENJEUX ET SOLUTIONS  
POUR L'AIR ET LE CLIMAT.



# Les intervenants



**Éric Fournier**

Président d'Atmo  
Auvergne-Rhône-Alpes



**Didier Chapuis**

Directeur des Actions  
d'Atmo Auvergne-  
Rhône-Alpes



**Matthieu  
Papouin**

Directeur adjoint de la  
DREAL Auvergne-  
Rhône-Alpes



**Isabelle Clostre**

Responsable  
communication d'Atmo  
Auvergne-Rhône-Alpes

# Déroulé du point presse

1

Introduction et éléments de  
contexte par Éric Fournier

2

Présentation des portraits de  
territoires par Didier Chapuis

3

Conclusion par  
Matthieu Papouin

4

Questions - Réponses  
avec les journalistes

# Introduction et éléments de contexte

“

Air et climat sont les 2 enjeux majeurs de notre siècle en matière de santé-environnement. Un air pur et un climat stable est un droit universel (ONU)

”

“

La transversalité des enjeux air-climat-énergie-santé-biodiversité tout comme la nécessité de développer des approches transversales est un axe prioritaire du projet associatif d'Atmo pour la période 2022-2025

”





# Présentation des portraits de territoires



“

À travers ses portraits de territoires, Atmo présente une méthode novatrice pour croiser les enjeux air-climat et faciliter l'accompagnement des territoires en faveur de solutions co-bénéfiques.

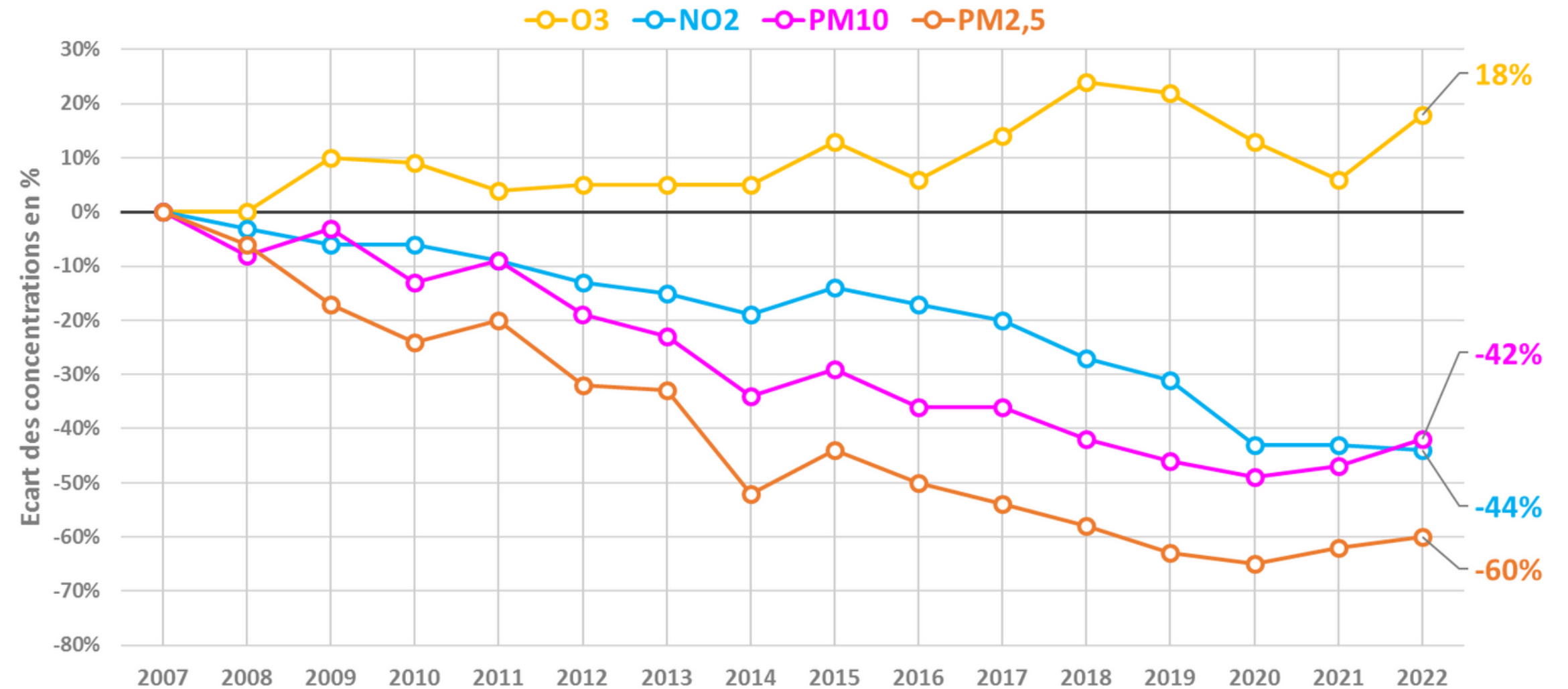
”

# Les grandes tendances régionales 2022

La qualité de l'air s'améliore d'année en année pour les principaux polluants.

Pour autant, au cours de l'année 2022, les concentrations, en moyennes annuelles, des principaux polluants surveillés se sont stabilisées voire ont légèrement augmenté sur de nombreux territoires de la région.

Dans son analyse, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes a voulu aller plus loin que le constat d'évolution des polluants au niveau régional en dressant des portraits de territoires plus ciblés.



Évolution des concentrations mesurées aux stations depuis 2007



# LA DÉMARCHE EN 4 ÉTAPES

## ÉTAPE 1

Identifier des territoires selon le nombre d'habitants.



## ÉTAPE 2

Analyser les corrélations entre le nombre d'habitants et les concentrations des différents polluants afin d'identifier s'il y a un lien entre une forte population et des niveaux de pollution élevés.



## ÉTAPE 3

Comparer, au niveau communal, les niveaux moyens de pollution auxquels sont exposés les habitants.



## ÉTAPE 4

Cartographier les typologies de territoires à l'échelle géographique la plus propice pour la mise en œuvre des actions.

Répartition géographique des 4 typologies de territoires en Auvergne-Rhône-Alpes, au regard des enjeux de qualité de l'air.



**Les grandes agglomérations les plus exposées à la pollution de l'air** (plus de 150 000 habitants)



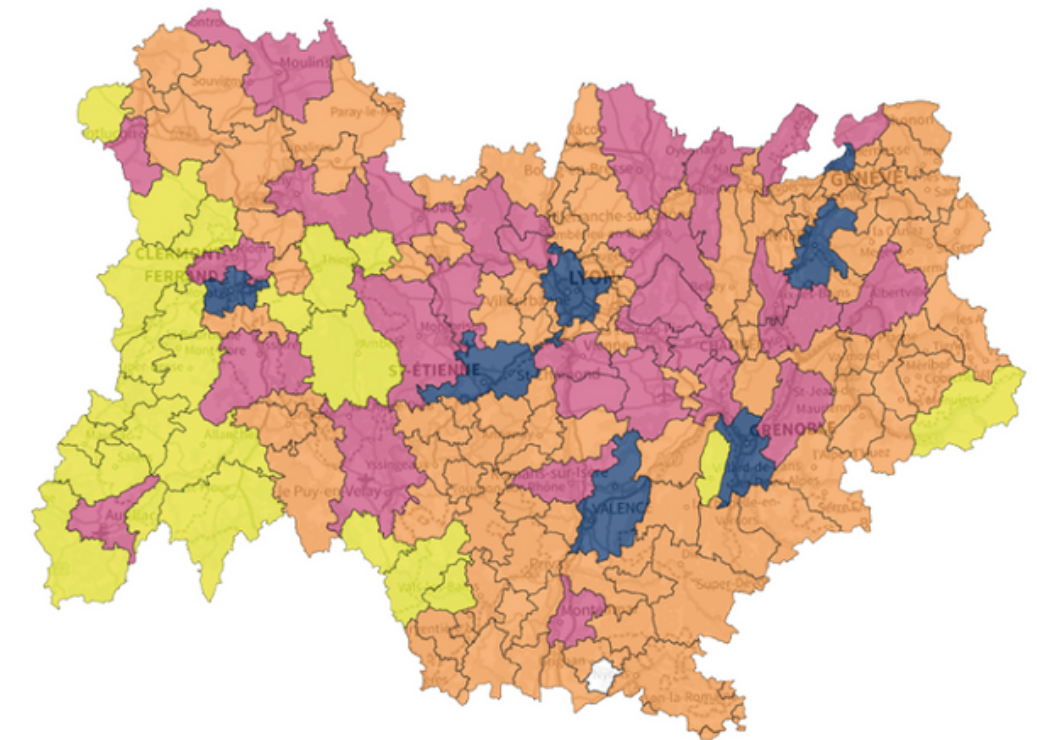
**Les villes ou agglomérations moyennes densément peuplées** (entre 50 000 et 150 000 habitants) avec des enjeux prioritaires de qualité de l'air



**Les territoires sensibles : territoires moins peuplés à enjeux de qualité de l'air avérés** (EPCI de moins de 50 000 habitants les plus exposés ou avec des enjeux de qualité de l'air avérés)

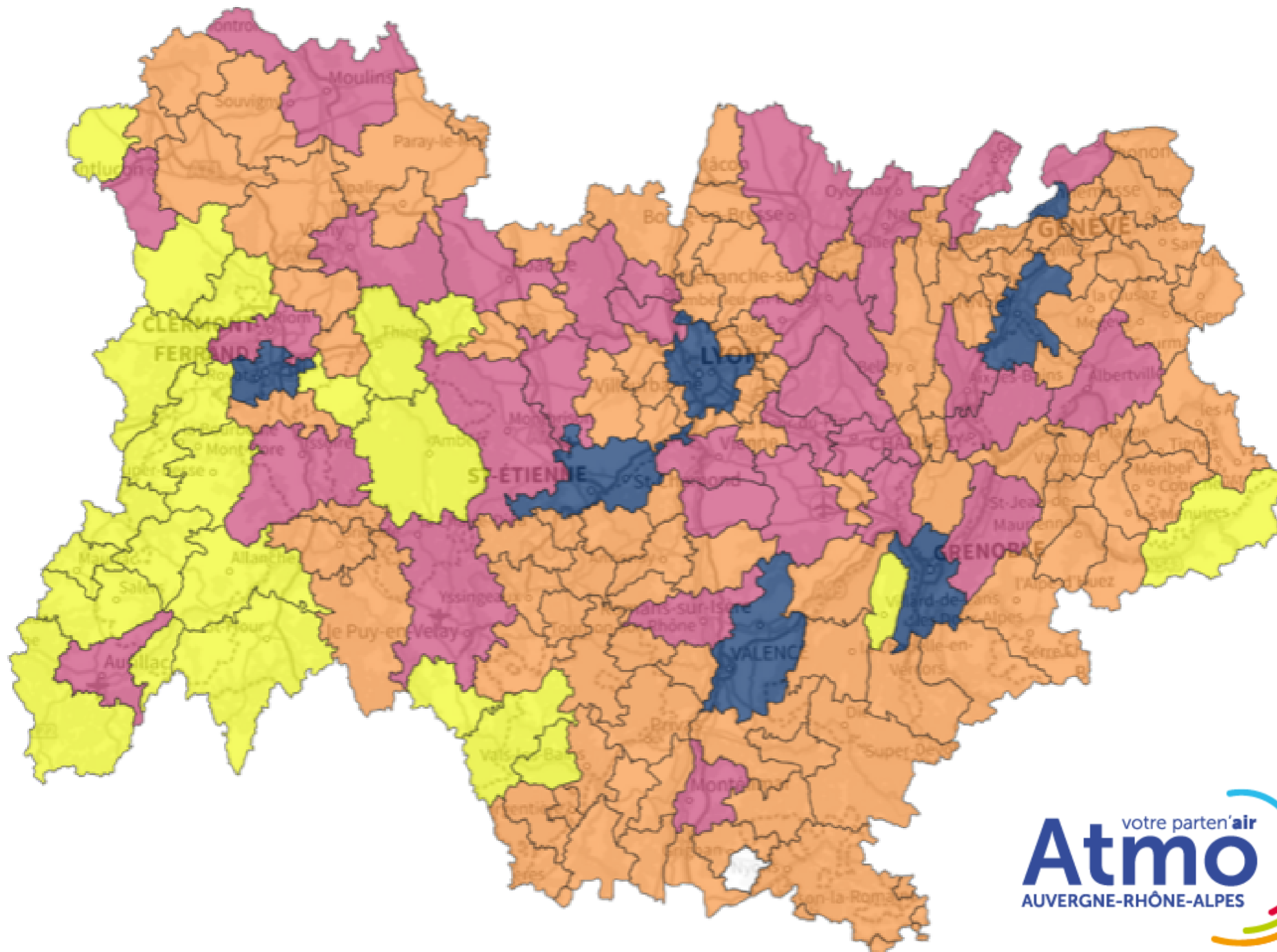


**Les territoires préservés** (EPCI de moins de 50 000 habitants comprenant majoritairement les communes les moins exposées de la région)



Cette distinction par typologie présente l'avantage d'apporter une analyse territorialisée. Ainsi, les territoires ayant des problématiques similaires peuvent s'inspirer les uns les autres et mieux partager leurs pratiques.

# Répartition géographique des 4 typologies de territoires en Auvergne-Rhône-Alpes au regard des enjeux de qualité de l'air



**Les grandes agglomérations les plus exposées à la pollution de l'air** (plus de 150 000 habitants)



**Les villes ou agglomérations moyennes densément peuplées** (entre 50 000 et 150 000 habitants) **avec des enjeux prioritaires de qualité de l'air**



**Les territoires sensibles : territoires moins peuplés à enjeux de qualité de l'air avérés** (EPCI de moins de 50 000 habitants les plus exposés ou avec des enjeux de qualité de l'air avérés)



**Les territoires préservés** (EPCI de moins de 50 000 habitants comprenant majoritairement les communes les moins exposées de la région)





# Les grandes agglomérations les plus exposées à la pollution de l'air



**Caractéristiques**



**Enjeux**



**Indicateurs clés**

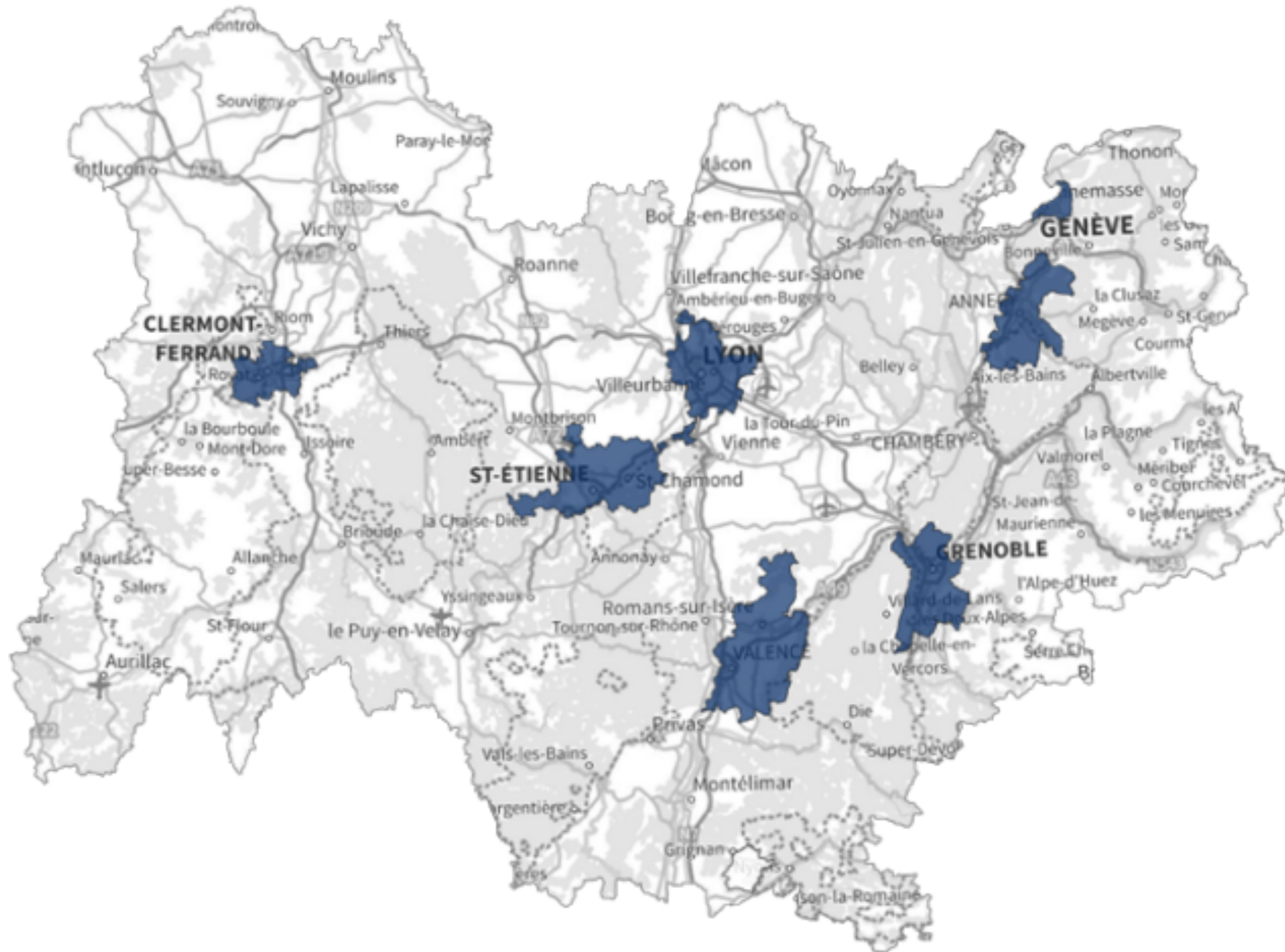


**Solutions bénéfiques pour l'air et le climat**





# Les grandes agglomérations les plus exposées à la pollution de l'air



Agglomérations de plus de 150000 habitants avec :

- Une forte activité humaine et industrielle;
- Une grande densité de population ;
- La majeure partie de la population concernée par une qualité de l'air non satisfaisante.



Agir prioritairement sur :

- Les mobilités et l'urbanisme (forte densité de trafic) ;
- La performance énergétique des bâtiments (forte densité d'habitat) ;
- Le développement du chauffage collectif.





# Les grandes agglomérations les plus exposées à la pollution de l'air

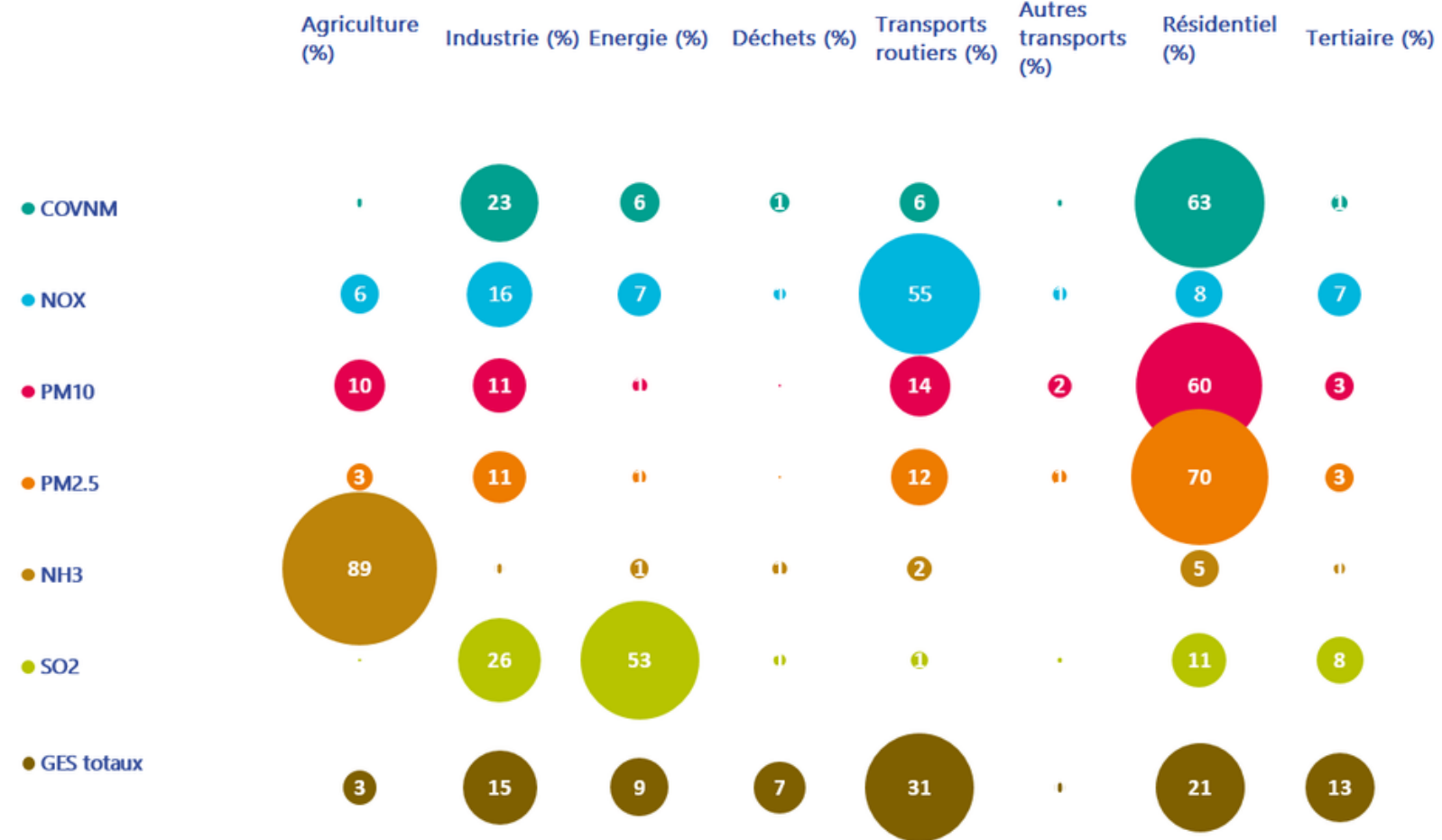
## Mobilité

- Part du secteur des **transports routiers** dans les émissions totales de **NO<sub>x</sub>** plus importantes qu'à l'échelle régionale (55 % contre 46 %) ;
- **93 %** de la **population** exposés à des concentrations de **NO<sub>2</sub>** supérieures aux recommandations sanitaires **OMS**.

## Performance énergétique

- **Secteur résidentiel** responsable de **70 %** des émissions de **PM<sub>2,5</sub>** ;
- **Quasiment 100 %** de la **population** exposée à des concentrations de **PM<sub>2,5</sub>** supérieures aux valeurs sanitaires (**OMS**).

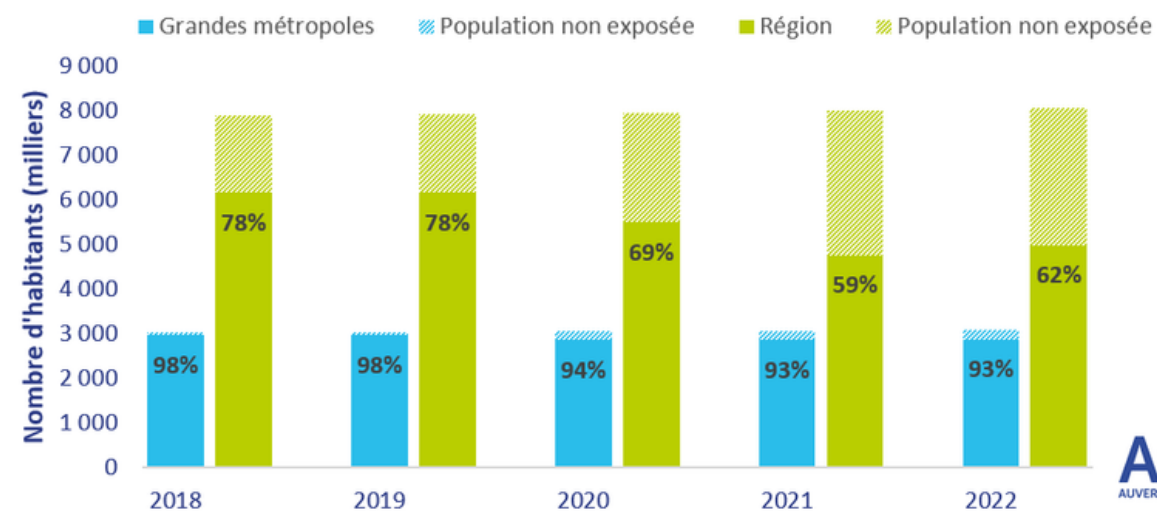
Contribution des différentes activités dans les émissions polluantes



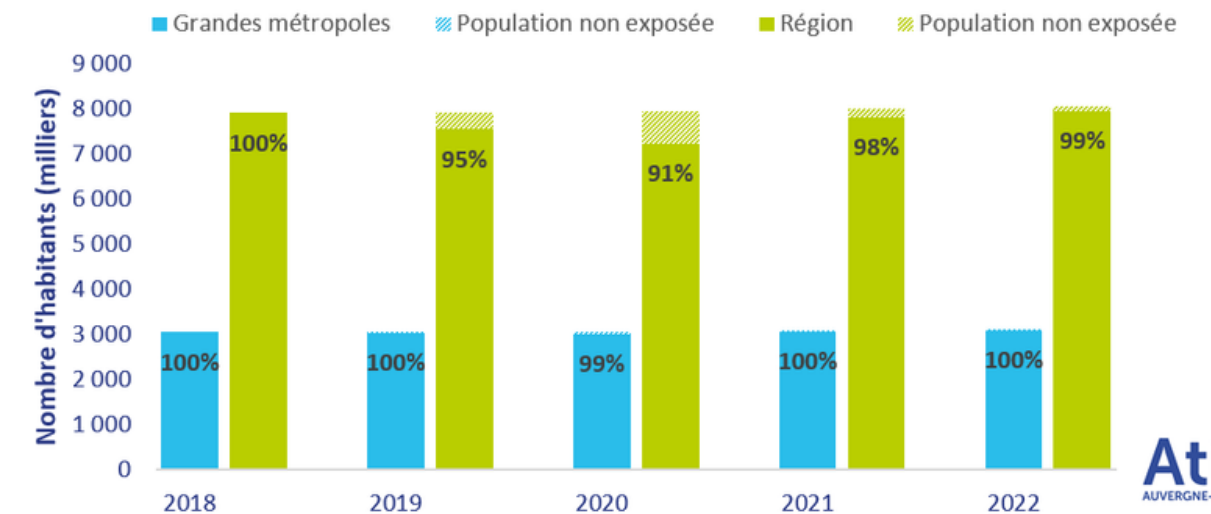
Source : Base Espace v2022 cadastre v94



Évolution de la population exposée au seuil OMS (NO<sub>2</sub>) - Grandes métropoles



Évolution de la population exposée au seuil OMS (PM<sub>2.5</sub>) - Grandes métropoles





# Les grandes agglomérations les plus exposées à la pollution de l'air



- Renforcer le développement des mobilités douces, des transports en commun et des alternatives à l'autosolisme.
- Améliorer la logistique urbaine pour la livraison des marchandises.
- Favoriser la sobriété énergétique.
- Rénover les bâtiments et améliorer leur performance énergétique.
- Poursuivre le développement du chauffage collectif et le déploiement des fonds Air Bois.
- Interdire l'utilisation du chauffage au bois non performant dans les zones les plus sensibles.
- Adapter la ville pour limiter l'accumulation des polluants.
- Intégrer la qualité de l'air aux documents d'urbanisme.



Les politiques et mesures adoptées pour atténuer le changement climatique, réduire la pollution de l'air et optimiser notre utilisation des ressources énergétiques ont de nombreux bénéfices partagés, et peuvent agir en synergie.



Retrouvez plus d'actions sur







# Les villes moyennes densément peuplées avec des enjeux prioritaires



**Caractéristiques**



**Enjeux**



**Indicateurs clés**



**Solutions bénéfiques pour l'air et le climat**





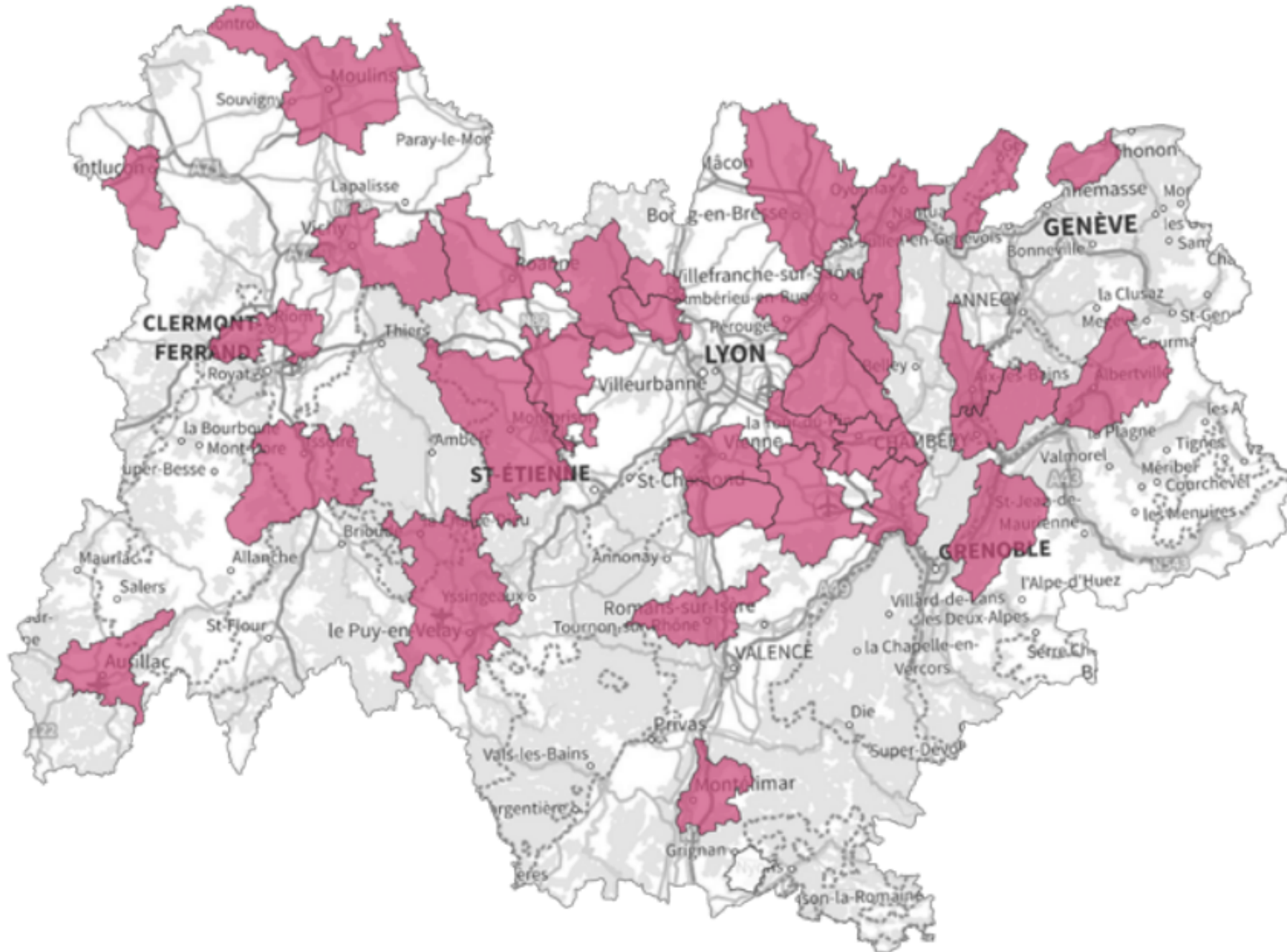
# Les villes moyennes densément peuplées avec des enjeux prioritaires



- Moins d'habitants que dans les grandes agglomérations ;
- Un usage accru du chauffage et du véhicule individuel ;
- Des territoires globalement impactés par la pollution atmosphérique mais avec des zones de proximité routière moins touchées que dans les grandes agglomérations.



- Agir prioritairement sur :
- La consommation d'énergie et le chauffage au bois.
  - Les mobilités.





# Les villes moyennes densément peuplées avec des enjeux prioritaires

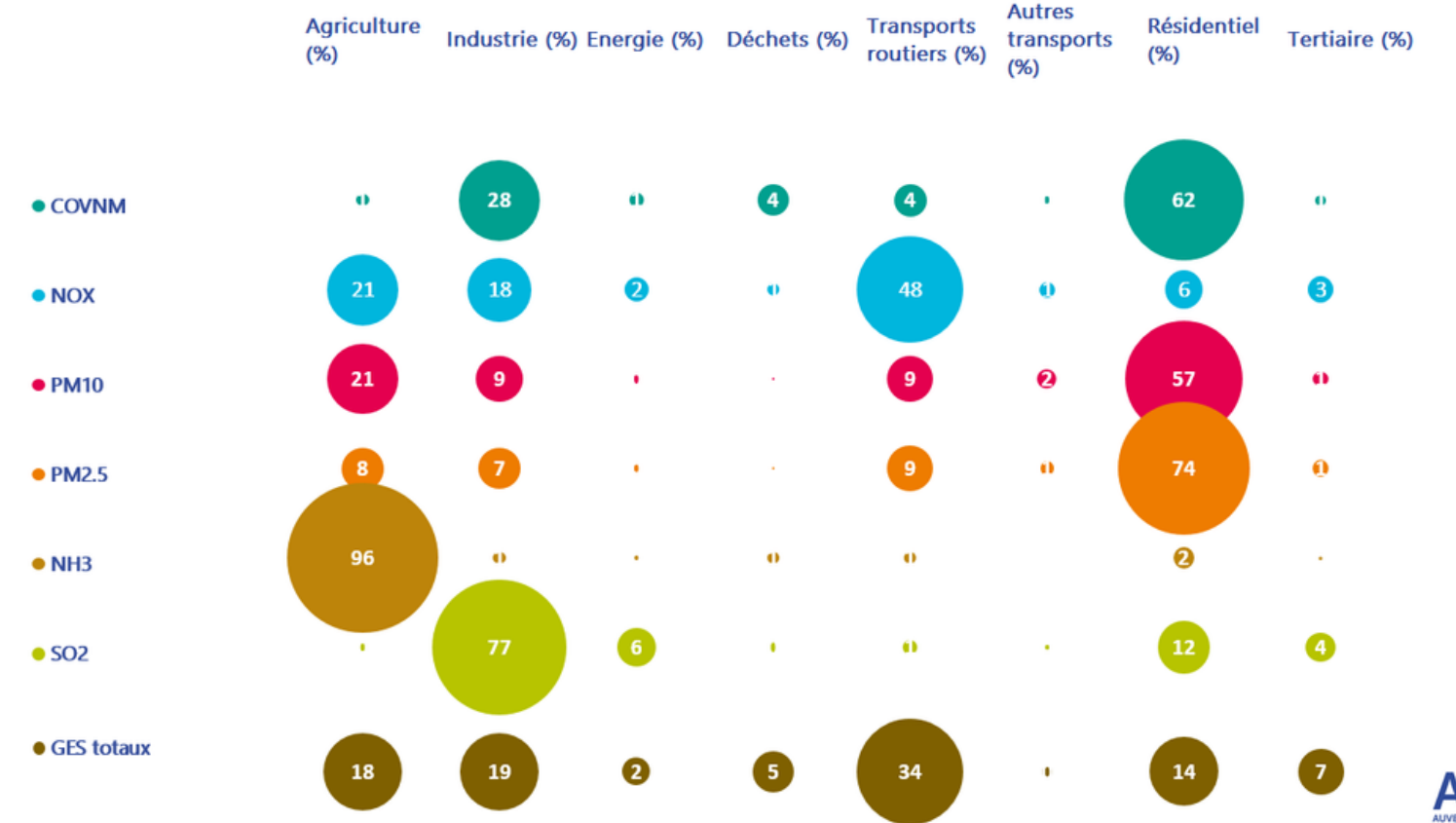
## Mobilité

- Près de 50 % de la population exposée à des concentrations de **NO2** supérieures aux recommandations sanitaires (OMS).

## Secteur résidentiel : chauffage

- Le secteur résidentiel représente **74 %** des émissions de particules **PM2,5** à l'échelle des villes moyennes contre 70 % dans les grandes agglomérations.
- **93 % à 100 %** de la population exposés à des concentrations de **PM2,5** supérieures aux valeurs sanitaires (OMS).

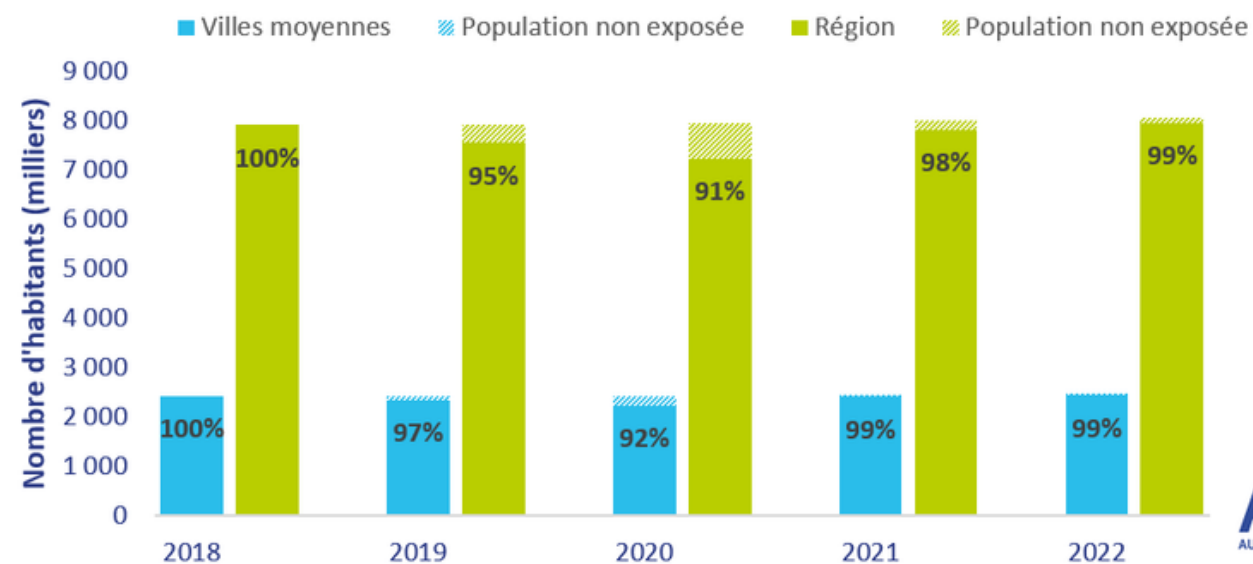
Contribution des différentes activités dans les émissions polluantes



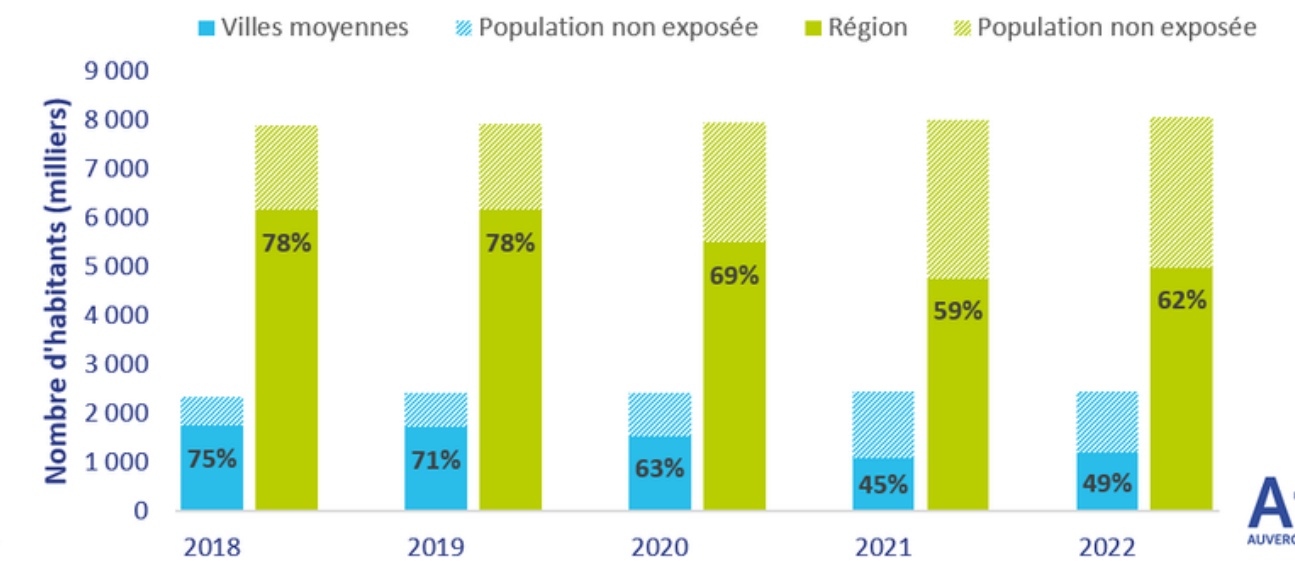
Source : Base Espace v2022 cadastre v94



Évolution de la population exposée au seuil OMS (PM2.5) - Villes moyennes



Évolution de la population exposée au seuil OMS (NO2) - Villes moyennes





# Les villes moyennes densément peuplées avec des enjeux prioritaires

- Intégrer des actions visant l'amélioration de la qualité de l'air dans les PCAET et les PDM.
- Privilégier les chaufferies bois collectives aux chauffages individuels.
- Aider au remplacement de chauffages individuels au bois par des appareils très performants (label flamme verte).
- Promouvoir une filière bois locale.
- Renforcer le développement des mobilités douces, des transports en commun et des alternatives à l'autosolisme.
- Accompagner les acteurs économiques pour développer le télétravail.



Les politiques et mesures adoptées pour atténuer le changement climatique, réduire la pollution de l'air et optimiser notre utilisation des ressources énergétiques ont de nombreux bénéfices partagés, et peuvent agir en synergie.



Retrouvez plus d'actions sur







# Les territoires sensibles à enjeux de qualité de l'air avérés



**Caractéristiques**



**Enjeux**



**Indicateurs clés**

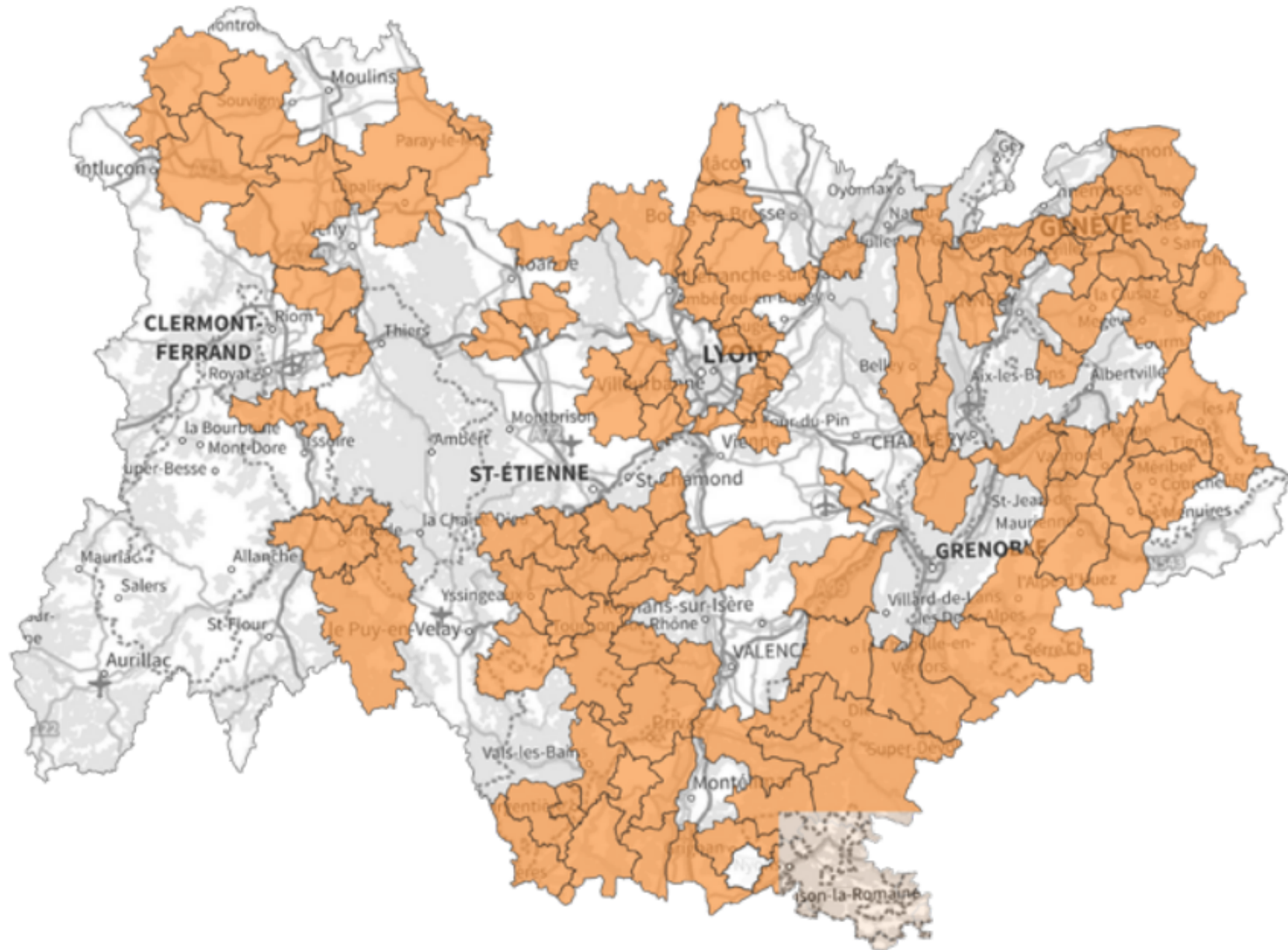


**Solutions bénéfiques pour l'air et le climat**





# Les territoires sensibles à enjeux de qualité de l'air avérés



EPCI de moins de 50 000 habitants les plus exposés ou avec des enjeux de qualité de l'air avérés :

- Territoires proches de villes moyennes avec une pollution liée au chauffage au bois.
- Territoires avec des pollutions industrielles ou agricoles localisées.
- Territoires ruraux avec de forts taux d'ozone l'été.



Agir prioritairement sur :

- Les mobilités.
- Les activités agricoles.
- Les activités industrielles.
- Le chauffage au bois.



# Les territoires sensibles à enjeux de qualité de l'air avérés

## Mobilité

- Part du **secteur des transports routiers** dans les émissions totales de NOx sensiblement **comparable** à celle des **villes moyennes** ;

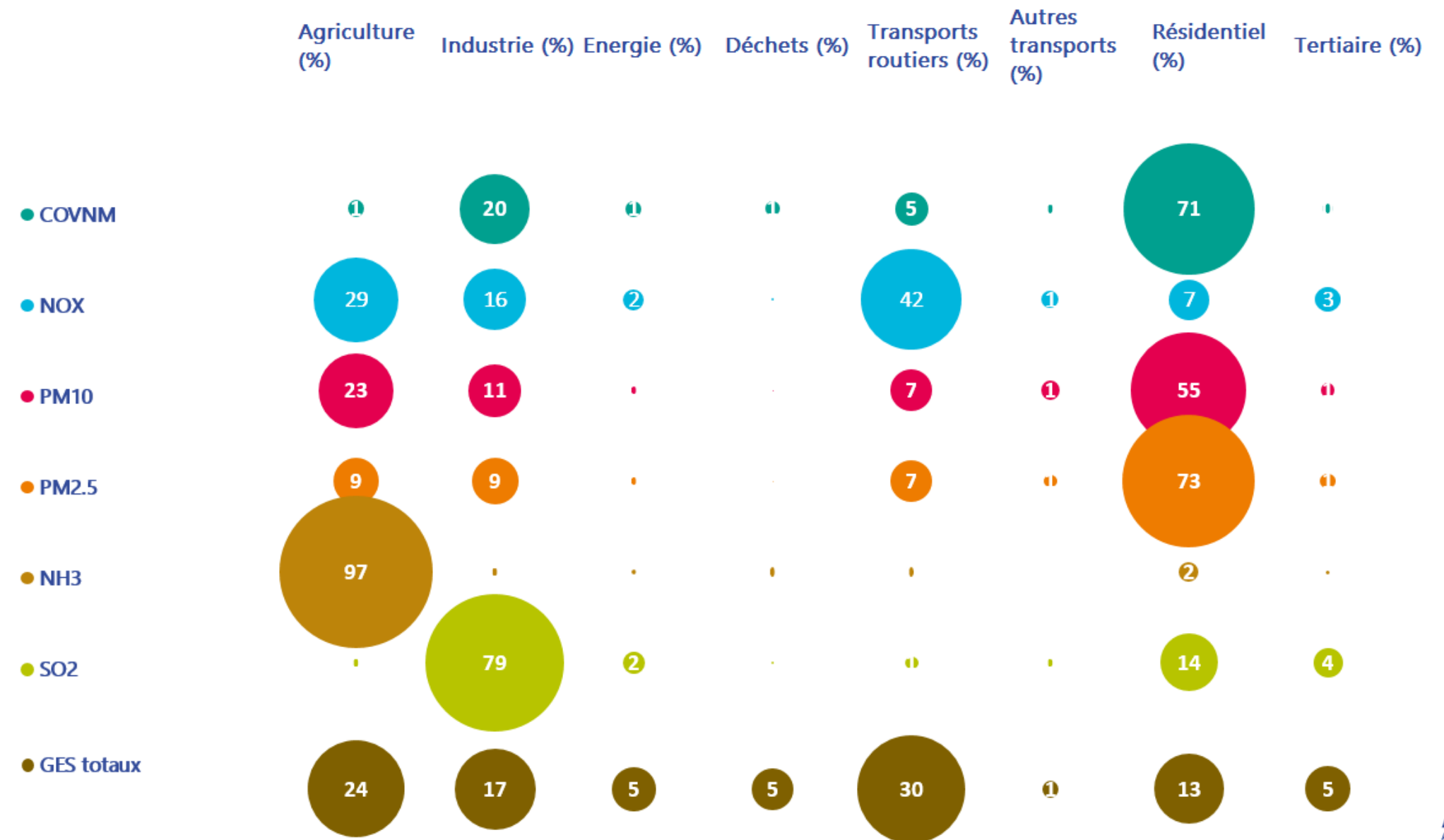
## Agriculture

- **Émissions importantes d'ammoniac** (97 % des émissions de ces territoires) et de **gaz à effet de serre** (24 % des émissions de ces territoires).

## Industrie

- **79 % des émissions de SO2** et **17 % des émissions de GES** de ces territoires sont liées à ce secteur d'activité.

Contribution des différentes activités dans les émissions polluantes



Source : Base Espace v2022 cadastre v94



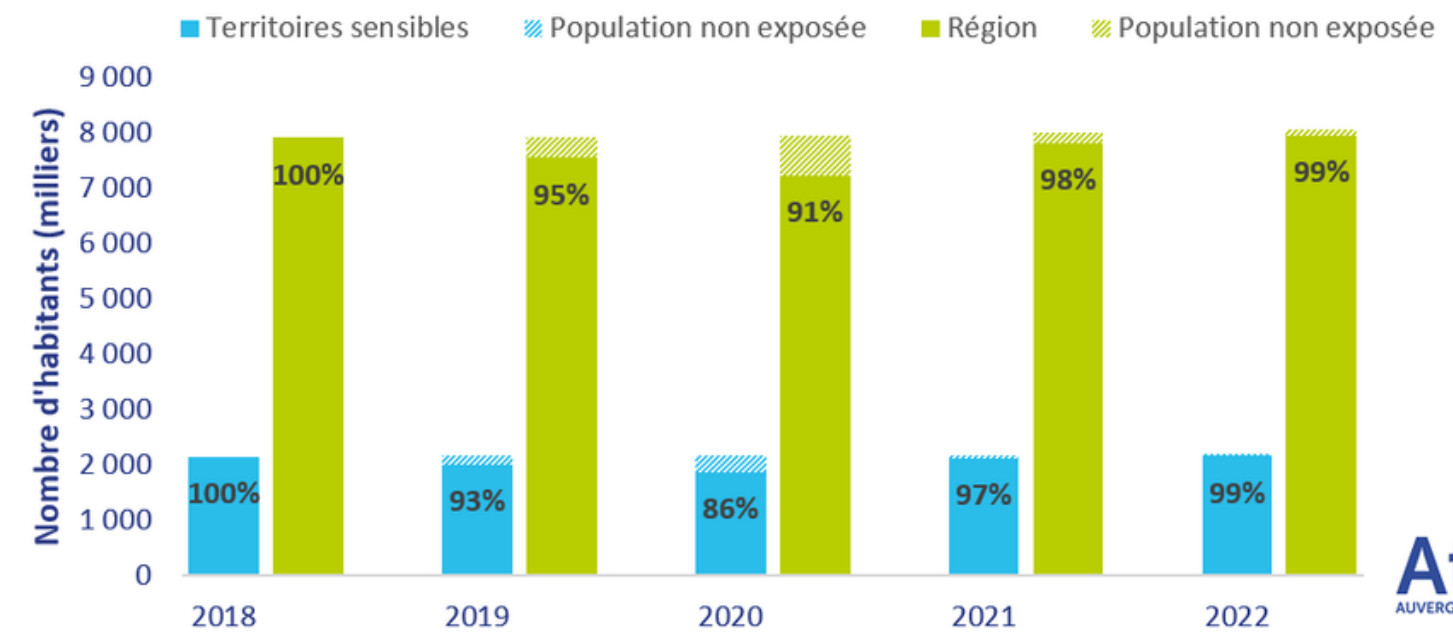
# Les territoires sensibles à enjeux de qualité de l'air avérés

## Secteur résidentiel

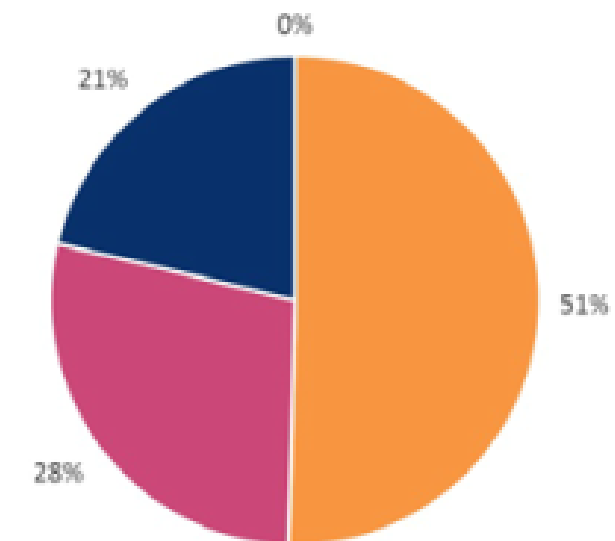
- 99 % de la population reste exposée à des concentrations de PM<sub>2,5</sub> supérieures aux valeurs sanitaires (OMS). Les habitants des fonds des vallées alpines sont les plus exposés alors que les zones d'altitude sont épargnées.

- Cette typologie de territoire est la plus exposée à la pollution à l'ozone, principalement au sud de la région, dans la vallée du Rhône et la vallée de la Saône.

Évolution de la population exposée au seuil OMS (PM<sub>2.5</sub>) - Territoires sensibles



Répartition de la population exposée à des concentrations d'ozone supérieures à la valeur cible santé selon les typologies de territoire



■ Territoires préservés ■ Territoires sensibles ■ Villes moyennes ■ Grandes agglomérations



# Les territoires sensibles à enjeux de qualité de l'air avérés

- Sensibiliser les citoyens sur l'utilisation des solvants.
- Interdire l'utilisation du chauffage au bois non performant dans les zones les plus sensibles.

Réduire les émissions industrielles grâce aux meilleures technologies disponibles et aux changements d'énergie et de matières premières.

Promouvoir les pratiques agricoles réduisant l'usage des engrais et des pesticides.

- Réduire l'autosolisme.
- Accompagner les acteurs économiques pour développer le télétravail.



Les politiques et mesures adoptées pour atténuer le changement climatique, réduire la pollution de l'air et optimiser notre utilisation des ressources énergétiques ont de nombreux bénéfices partagés, et peuvent agir en synergie.



Retrouvez plus d'actions sur







# Les territoires préservés



**Caractéristiques**



**Enjeux**



**Indicateurs clés**

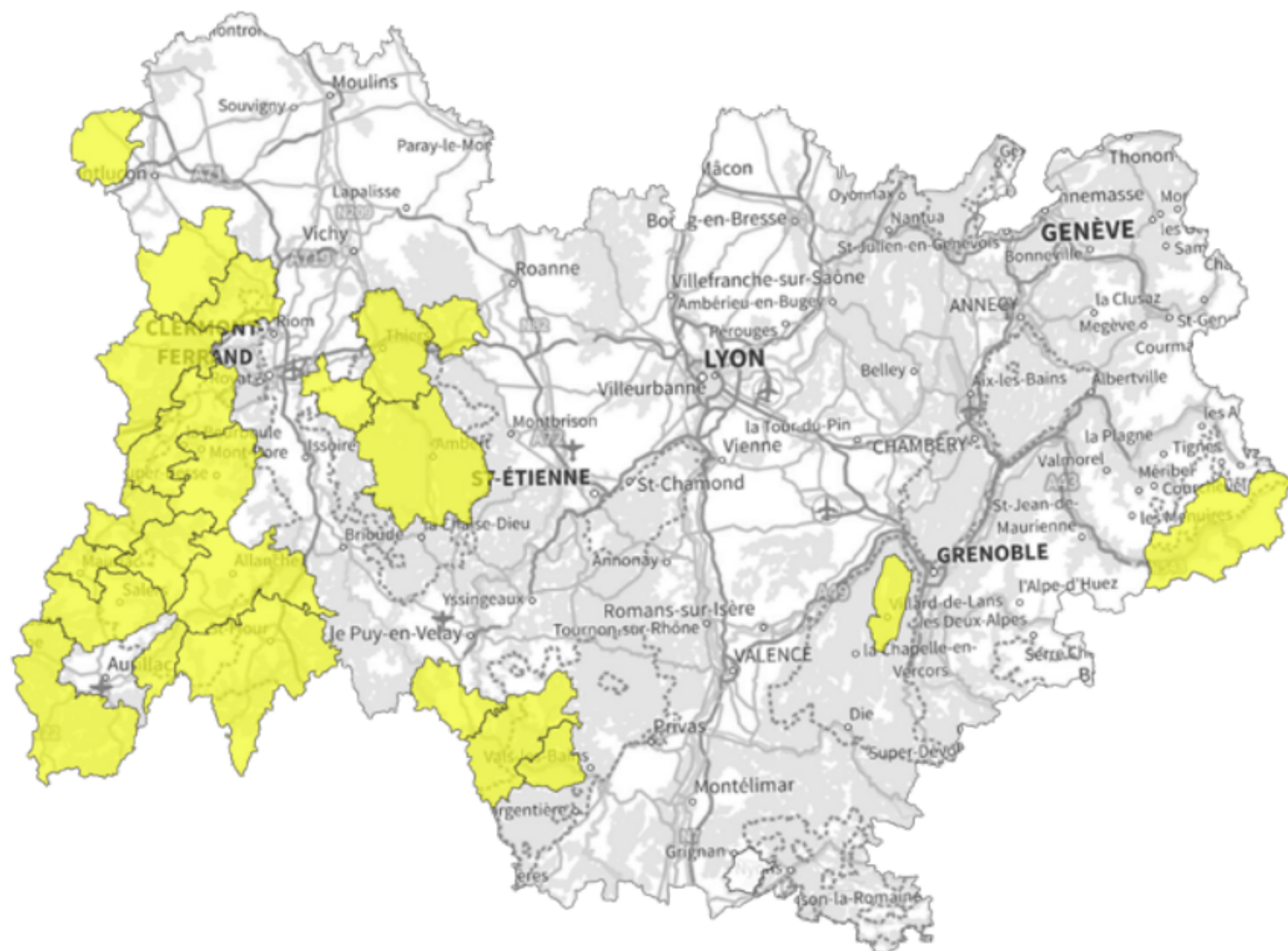


**Solutions bénéfiques pour l'air  
et le climat**





# Les territoires préservés



Territoires ruraux éloignés des sources locales de pollution et avec une faible densité de population

- Qualité de l'air globalement meilleure que sur les autres typologies de territoires.
- La quasi-totalité des habitants de ces territoires respire en 2022 un air de bonne qualité (conformité aux valeurs sanitaires OMS pour PM10 et NO2).



Maintenir une faible exposition de la population à la pollution de l'air malgré une attractivité croissante (tourisme et démographie).

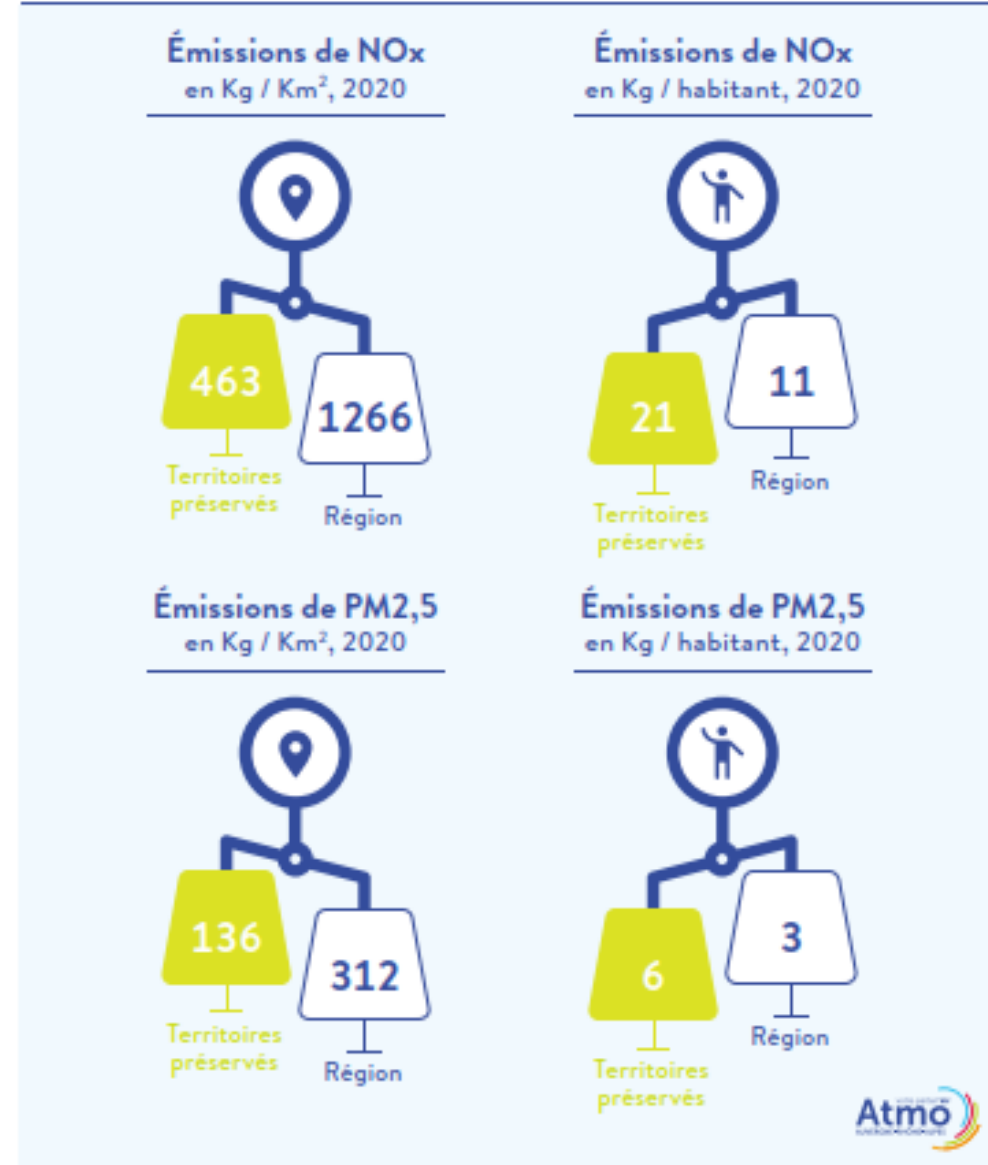
Agir prioritairement sur :

- Les mobilités.
- Le chauffage au bois.
- Les activités agricoles.



# Les territoires préservés

## La contribution du territoire aux émissions polluantes



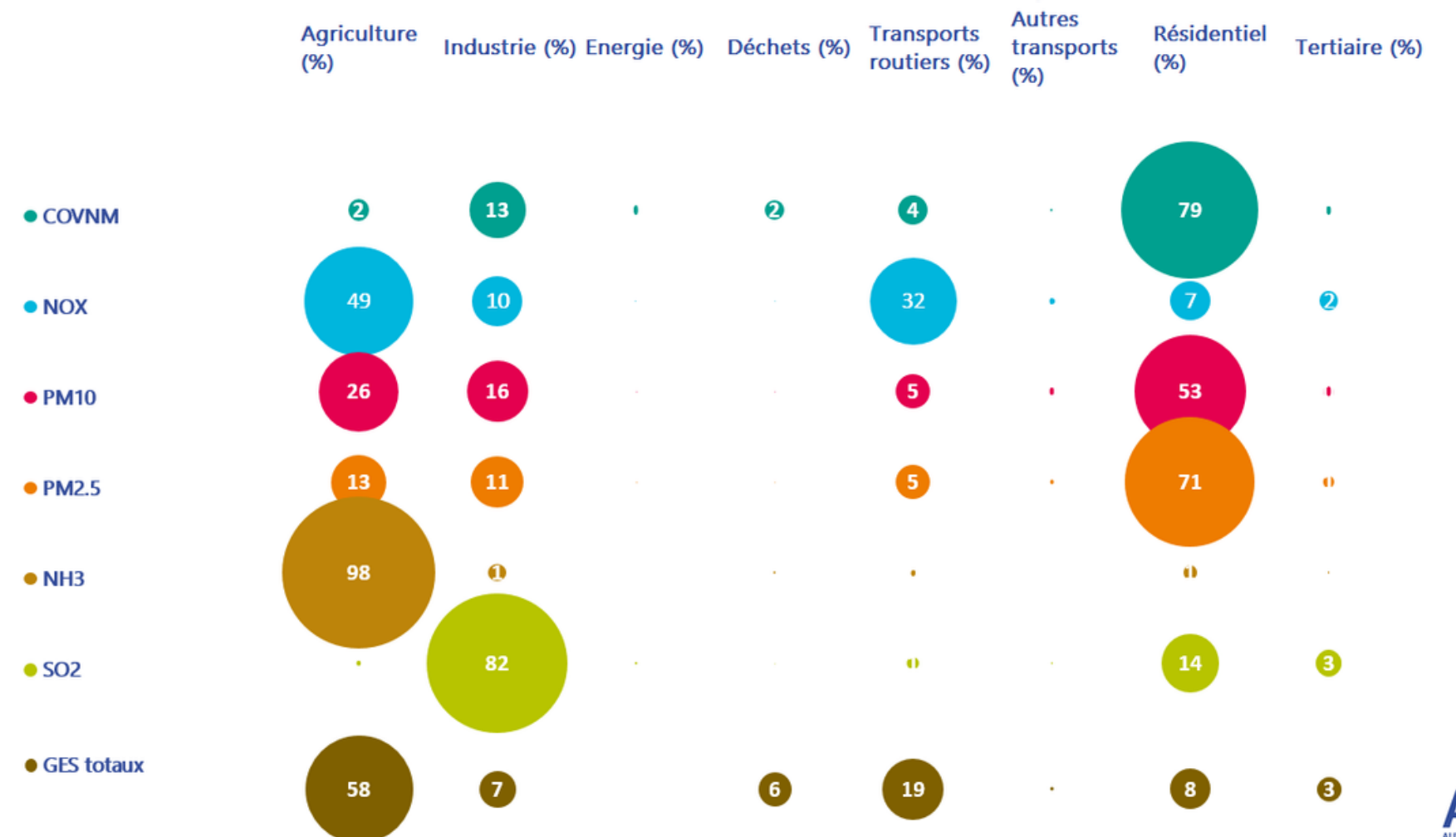
### Mobilité :

- Part des émissions de NOx par habitant près de deux fois plus élevée qu'en moyenne sur la région ;

### Secteur résidentiel : chauffage

- Émissions de particules PM2,5 par habitant deux fois plus importantes qu'en moyenne sur la région ;

### Contribution des différentes activités dans les émissions polluantes



Source : Base Espace v2022 cadastre v94

### Agriculture

- 49 % des émissions de NO2, 98 % des émissions d'ammoniac ainsi que les émissions de pesticides sont issues des activités agricoles pour ces territoires ;
- Contribution importante aux émissions de gaz à effet de serre (58 % des émissions de ces territoires).



## Les territoires préservés



- Promouvoir les pratiques agricoles réduisant l'usage des engrais et des pesticides.
- Améliorer la gestion des déjections animales pour limiter les émissions de polluants de l'air tel que le NH<sub>3</sub>, et de gaz à effet de serre comme le CH<sub>4</sub> et le N<sub>2</sub>O en privilégiant notamment la valorisation des effluents par méthanisation.
- Préserver les espaces naturels et la biodiversité qui jouent un rôle important dans la régulation du climat.
- Développer le « tourisme responsable ».
- Réduire l'autosolisme.
- Accompagner les acteurs économiques pour développer le télétravail.



Les politiques et mesures adoptées pour atténuer le changement climatique, réduire la pollution de l'air et optimiser notre utilisation des ressources énergétiques ont de nombreux bénéfices partagés, et peuvent agir en synergie.



Retrouvez plus d'actions sur



# Conclusion

“

Réduire les émissions des polluants précurseurs de l’ozone qui est à la fois un polluant de l’air et un gaz à effet de serre très impactant pour le climat est un impératif. C’est la raison pour laquelle le Préfet de Région a initié un plan Régional ozone depuis 2021.

”

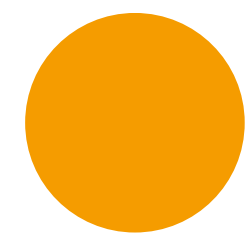
“

D’autres plans portés par l’Etat ou les collectivités contribuent à renforcer les synergies air-climat. Citons la révision des PPA sur les grandes agglomérations les plus exposées à la pollution de l’air mais aussi les PCAET obligatoires et volontaires qui permettent de traiter les enjeux croisés air-climat-énergie tant sur les villes moyennes densément peuplées avec des enjeux prioritaires de qualité de l’air que sur les territoires sensibles.

”







# Questions - Réponses





**Contact presse**

**Léa VILLOT – Consultante Médias**

**[l.villot@giesbert-mandin.fr](mailto:l.villot@giesbert-mandin.fr) • 06 89 89 17 96**



# Merci !

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.